

PROCEDURE D'ADMISSION

Pour les candidats aux classes de Grande Section et CP

Les enfants postulant pour la GS doivent, en principe, avoir 5 ans révolus au 31 décembre de l'année d'admission et 6 ans pour le CP.

Les demandes d'admission peuvent être faites directement en ligne sur le site de l'Ecole. Les formulaires sur papier sont disponibles auprès du Bureau des Admissions, ou en ligne où ils peuvent être téléchargés. Les formulaires complétés sur papier et/ou les documents requis doivent être envoyés à :

Ecole Active Bilingue Jeannine Manuel
Bureau des Admissions

418 bis, rue Albert Bailly
59700 Marcq-En-Baroeul
Tél : 03.20.65.90.50 — Fax : 03.20.98.06.41
Courriel : s.deblandere@eabjm.net

Site Web : <http://www.eabjm.org>

Documents requis pour chaque candidat :

- Une demande d'admission complétée, soit par courrier, soit en ligne
- Un chèque de 65€ pour les admissions faites par courrier ou de 40 pour les demandes faites par internet (ces frais ne sont pas remboursables)
- Trois photos d'identité
- Une photocopie du certificat de naissance
- Les rapports scolaires si disponibles
- Une lettre de recommandation pour les parents (soit par des membres de la famille, des amis ou des relations professionnelles)
- Si les parents sont divorcés, ou séparés, ils devront joindre une autorisation écrite co-signée

Document supplémentaire pour les enfants scolarisés en France :

- Un bilan orthophonique d'aptitude à l'acquisition du langage oral et écrit pour déterminer si une éducation bilingue conviendrait à votre enfant

Document supplémentaire pour les enfants scolarisés à l'étranger :

- Un bilan WPPSI ou équivalent, réalisé dans la langue où votre enfant est le plus à l'aise.

La date limite de demande d'admission est le 31 janvier. Cependant, il n'y a pas de date limite pour les non-résidents qui prévoient de s'installer à Lille. Bien que l'école réserve chaque année des places pour ces candidats, le nombre de ces places est limité et il est fortement recommandé de faire sa demande le plus tôt possible.

Procédure d'admission

- **Présentation du projet pédagogique de l'EABJM.** Ces présentations ont lieu chaque mois. Vous trouverez le calendrier de ces présentations sur le site Internet. Nous demandons à tous les parents, d'y assister. Merci de bien vouloir vous y inscrire par e-mail à l'adresse suivante : s.deblandere@eabjm.net
- **Rendez-vous des parents.** Un rendez-vous est pris pour les parents avec un membre de la Direction de l'Ecole. Nous demandons aux **deux** parents de se rendre à ce rendez-vous d'environ une demi-heure.

- **Rencontre avec l'enfant.** Les enfants qui résident en France sont invités à l'Ecole, par groupes de 10, pour une rencontre d'observation avec une de nos directrices du Primaire. Cette rencontre a lieu dans notre Ecole, un mercredi matin.

Réponses

Notez que la commission d'Admission étudie les dossiers pour les classes de GS et CP en mars et les décisions sont communiqués aux familles avant le 30 avril.